

Le prise du cloître Saint-Méry, où une poignée de combattants défia pendant plusieurs heures les assauts d'une armée entière, consumma la défaite de l'insurrection. La capitale fut mise en état de siège malgré les promesses formelles du roi ; mais la Cour de cassation décida que ce régime était contraire à la charte, et le gouvernement s'inclina sans résistance devant cet arrêt.

Les prospérités s'enchaînent comme les infortunes. Vainqueur à Paris et dans la Vendée, Louis-Philippe parut entrer enfin dans une ère moins agitée, et plusieurs circonstances favorables à la consolidation de son trône se succédèrent rapidement. Tandis que l'union de sa fille aînée avec le nouveau roi des Belges (août 1832) rapprochait sa dynastie de la maison royale d'Angleterre, la mort du jeune duc de Reichstadt écartait un prétendant auquel les dispositions de l'armée, le mécontentement des esprits et la faveur croissante des souvenirs de l'Empire préparaient dans l'avenir des chances sérieuses. Cette frêle existence s'éteignit sans bruit sur la terre d'exil, captive de ce peuple que Napoléon avait vaincu tant de fois, et ce fut un ministre du roi de France exilé qui répandit les dernières fleurs sur sa tombe. Louis-Philippe qui, dans cette catastrophe, ne vit peut-être qu'un obstacle de moins à l'établissement de sa dynastie, était loin de pressentir qu'il aurait quelques années plus tard à pleurer lui-même un jeune prince né comme le fils de Napoléon sur les marches du trône et destiné comme lui à s'y asseoir un jour !

Quoique le ministère eût secondé activement la couronne dans le double et formidable choc qu'elle avait eu à soutenir, le roi comprit l'insuffisance de ses conseillers en présence des